

VILLE  
DE  
BAUME - LES - DAMES



DOUBS

DÉPARTEMENT DU DOUBS  
Canton de Baume les Dames  
Arrondissement de Besançon

**COMMUNE DE BAUME LES  
DAMES**

(N°INSEE : 25047)

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 25 janvier 2024**

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT-CINQ JANVIER à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAUME LES DAMES s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud MARTHEY, Maire, pour la session ordinaire du mois de JANVIER.

**Etaient présents (21) :**

Arnaud MARTHEY, Marie-Christine DURAI, Gérard GLEIZE, Francine COUDON, Christian BASSENNE, Sylviane MARBOEUF, Julien BOILLOT, Colette ROMANENS, Annie GIRARDAT, Jean-Claude MAURICE, Jean-Claude ALAMPI, Jean-Marc VUILLEMIN, Dominique MISCHI, Emmanuelle WISSANG-GIRARD, Christelle LAMBERT, Sébastien FERNIOT, Christian LANIER, Frédéric SERGENT, Thomas VIGREUX, Emilie GOGAND, Florian CORDIER.

**Nombre de membres**

- En exercice : 29
- Présents : 21
- Votants : 26
- Ayant donné procuration : 5
- Absents : 3

**Procurations données (5) :**

Laure THIEBAUT donne pouvoir à Dominique MISCHI  
Sandra BOUHESANE donne pouvoir à Sylviane MARBOEUF  
Maud BEAUQUIER donne pouvoir à Jean-Claude MAURICE  
Soazig BONFILS donne pouvoir à Marie-Christine DURAI  
Camille LIARD donne pouvoir à Annie GIRARDAT

**Date de convocation**

19/01/2024

**Date d'affichage**

01/02/2024

**Absents (3) :**

Bruno DEBRIE  
Philippe RONDOT  
Charline BARDEY

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal, Annie GIRARDAT, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

**Délibération n°A03/2024**

**Objet : Investissements anticipés 2024**

L'article L1612-1 du code général des collectivités précise que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été voté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, et sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

**Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser les dépenses anticipées d'investissement suivantes :**

**Budget général**

N° opération	Libellé opération	Montant €
263	Acquisitions immeubles/Terrains (frais d'acte, etc.)	10 000.00
506	Documents d'urbanisme (PLU, AVAP...)	5 000.00
576	Cimetières columbariums	5 000.00
630	Informatique et matériels divers (pc, vitabri)	20 000.00
631	Matériel STC (tracteur tondeuse, véhicule)	45 000.00
632	Equipements service des Sports (chaudière, portes gymnase Europe)	40 000.00
641	Liaisons douces (rue du parc, arceaux vélo)	20 000.00
642	Etudes et travaux stationnement (parking rue Derrière les murs, gare)	50 000.00
652	Travaux site des pipes Ropp	70 000.00
662	Travaux de voirie divers	20 000.00

Envoyé en préfecture le 29/01/2024

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 025-212500474-20240125-A03\_2024-DE

663	Vidéoprotection	10 000.00
664	Promenade du Breuil Aménagement	10 000.00
665	Aménagements et travaux divers	20 000.00
	TOTAL	325 000.00

#### Budget EAU

Chapitre	Libellé	Montant €
21	Immobilisations corporelles (suppression branchts plomb, etc.)	24 200.00
	TOTAL	

#### Budget FORET

Chapitre	Libellé	Montant € HT
21	Immobilisations corporelles	18 250.00

#### Budget COMPLEXE TOURISTIQUE

Chapitre	Libellé	Montant € HT
21	Immobilisations corporelles	7 500.00

#### Vote du Conseil :

Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0

Le Maire,  
Arnaud MARTHEY

